

BIEN-ÊTRE ANIMAL

## CAP Welfare dévoile le bilan de son enquête

Lancée à la rentrée, l'enquête du think tank CAP Welfare montre que les praticiens canins se sentent très concernés par le bien-être animal.

**T**hierry Poitte, fondateur de CAP douleur<sup>1</sup>, a présenté les résultats de l'enquête CAP Welfare<sup>2</sup>, le 13 novembre, dans les locaux du laboratoire Bayer France à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Ce groupe de réflexion, ou think tank, créé en juin 2018 par les vétérinaires Caroline Gilbert, Emmanuelle Titeux, Charly Pignon et Thierry Poitte, ainsi que le sociologue Jérôme Michalon, et émanant directement de CAP douleur, a pour objectif de « comprendre les besoins des animaux de compagnie et de partager leurs émotions, d'apporter des regards croisés et d'inscrire la profession vétérinaire dans ce sujet sociétal pour lequel l'expertise vétérinaire ne va pas de soi ».

« Sur le terrain, les vétérinaires ne sont pas forcément conscients du rôle qu'ils peuvent jouer pour le bien-être de l'animal de compagnie, ni compétents, a ainsi souligné Thierry Poitte. Pourtant, une porte d'entrée royale pour parler du bien-être est la douleur animale, qui constitue le premier motif de consultation vétérinaire. Cela pourrait aider le praticien à mieux appréhender cette problématique. » Dans ce cadre, le groupe a lancé, du 21 septembre au 21 octobre, une enquête, composée de cinq questions, dont l'objectif était de cerner la place et les attentes des vétérinaires sur le sujet.

### Concernés et "assez compétents"

322 vétérinaires praticiens, appartenant majoritairement au réseau CAP douleur, ont répondu à l'enquête. Tous ont indiqué se sentir concernés par le bien-être animal, avec 87,7 % d'entre eux à titre professionnel et personnel. 93 % sont d'ailleurs interrogés par leurs clients à ce sujet, "souvent" à "très souvent" pour la moitié d'entre eux. Néanmoins, seule la moitié des répondants estime que le vétérinaire peut être considéré comme un expert du bien-être animal. Au contraire, 36,6 % des répondants pensent que non. Pourtant, les trois quarts des sondés se considèrent "assez compétents" sur la question. Pour finir, presque 90 % des praticiens seraient intéressés par des formations consacrées au bien-être de l'animal de compagnie. Ce sera bientôt chose faite : « Nous allons essayer de lancer des formations à ce sujet, au travers de notre groupe CAP Welfare. Ce sera d'autant plus facile que l'on a tissé des relations très fortes avec la société humaine d'évaluation de la douleur depuis quatre ans », a ainsi précisé Thierry Poitte. ●

#### TANIT HALFON

<sup>1</sup> La Semaine Vétérinaire n° 1722 du 2/6/2017, pages 20 et 21.

<sup>2</sup> [www.bit.ly/2BpknAK](http://www.bit.ly/2BpknAK).

